

Il s'agit d'identifier les stratégies propres à conduire à une participation accrue des femmes à l'action politique et à faciliter leur élection lors des scrutins à venir.

Une conférence de haut niveau sur l'émergence politique des femmes pour une sortie de crise a été organisée la semaine dernière à Bamako. Cette journée de débat a été initiée par le réseau Paix et sécurité des femmes dans l'espace CEDEAO (REPSFECO /Mali) en collaboration avec le groupe Pivot droit et citoyenneté des femmes grâce à un financement d'ONU-femme.

La cérémonie d'ouverture des travaux était présidée par le ministre de la Famille, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, Mme Alwata Ichata Sahi. C'était en présence de la présidente du REPSFECO / Mali, Me Saran Kéïta, de la conseillère genre de la MINUSMA, Mme Fernanda Tavares, de représentants des partis politiques ainsi que de responsables des organisations de la société civile féminine dans notre pays.

Cette conférence est la dernière étape d'un plan d'action que le réseau avait élaboré au lendemain du coup d'Etat de l'année dernière. REPSFECO / Mali en concertation avec des femmes, a élaboré un plan d'action dénommé : « Actions concertées des femmes du Mali pour la cohésion sociale, la médiation et la prise en compte du genre dans le processus transitionnel ». Les activités de ce plan ont été mises en œuvre par les organisations membres du réseau, chacune dans son domaine de compétence avec l'appui de ONU-Femmes.

La conférence visait à attirer encore une fois l'attention des décideurs et de la population sur la faible implication des femmes dans la gestion des affaires de la nation. Aux élections présidentielles de 2007, il n'y avait qu'une seule femme candidate sur 11. Au cours de la même année, les législatives ont enregistré une participation de 203 femmes sur 1595, soit 12,7% des candidatures. Lors des municipales de 2009, il y a eu 13537 candidatures, soit 16% du total. Le taux d'élues n'a pas suivi la même progression que celui du taux de candidature. Loin du quota de 30% réclamé, les Maliennes ne représentent actuellement que 10% à l'Assemblée nationale (sur 147 députés, elles ne sont que 15 femmes), 866 conseillères communales (sur 10774 conseillers, on dénombre 927 femmes et 9847 hommes) et seules 8 communes sont dirigées par des femmes maires. Malgré, les efforts de sensibilisation, le dernier gouvernement de transition ne compte que 3 trois femmes ministres.

Pour renverser la tendance, des mesures urgentes s'imposent surtout maintenant que notre pays s'apprête à aller aux urnes, selon Me Saran Keïta. Pour la première responsable de la REPSFECO/Mali, il appartient aux femmes de se mobiliser pour jouer leur partition à la fois dans la consolidation de la paix définitive, mais aussi et surtout de prendre leur place aux seins des instances décisionnelles de notre pays.

La conférence devait permettre d'identifier les stratégies propres à élargir la participation des femmes à l'action politique et faciliter leur élection à la faveur des échéances électorales à venir. Il s'agit aussi de cerner tous les facteurs de blocage liés à l'émergence politique des femmes, afin de proposer des solutions et de faire des recommandations à l'endroit des décideurs, des partis politiques et même des partenaires pour que la Malienne puisse enfin occuper la place qui lui revient dans la société.

Pour la conseillère genre de la MINUSMA, la participation politique des femmes rencontre toutes sortes de contraintes. Cela ne se comprend que par le jeu de pouvoir et le refus du partage. Cependant, a expliqué Mme Fernanda Tavares, dans les situations de conflit, ce refus est inexcusable et dans ce cas nous devons aller au delà de la simple rhétorique de l'égalité du genre, pour mettre en exergue le lourd tribut que les femmes paient dans les conflits contemporains, d'où le besoin de prendre en compte leurs besoins, leurs aspirations et leur sécurité.

La résolution des crises et conflits passe par une implication accrue des femmes dans la recherche de solutions durables. Conscient que la grande majorité des femmes œuvrent pour la paix et la stabilité, la MINUSMA, selon sa conseillère genre, va créer des capacités pour inclure la femme dans la mise en œuvre de son mandat comme il a été demandé par le Conseil de sécurité dans la résolution 2100.

La résolution créant la MINUSMA a, en effet, une composante genre très importante. Elle donne mandat à la mission d'assurer une protection particulière aux femmes, de répondre aux besoins des victimes de violences sexuelles et sexistes liées au conflit, et de surveiller, aider à enquêter et rendre compte au Conseil de toutes les violations visant des femmes y compris des violences sexuelles liées au conflit. Cela, a souligné Mme Fernanda Tavares, ne pourra se faire sans la coopération des associations des femmes elles-mêmes.

Mme Alwata Ichata Sahi a salué l'initiative de cette rencontre visant spécifiquement la participation accrue des femmes à la gestion des affaires publiques, la protection des droits de

la femme ainsi que la consolidation de la paix. A l'orée des élections dans notre pays, le ministre a souhaité la multiplication de tels espaces d'échanges afin d'enrichir les argumentaires pour le vote d'une loi instituant un quota de représentation des femmes au sein des institutions, une condition de la représentativité des femmes dans les instances de prise de décisions. Dans l'action et la compréhension mutuelles, les femmes atteindront le niveau de représentation souhaitée, a-t-elle souhaité.

**M. A. TRAORE**